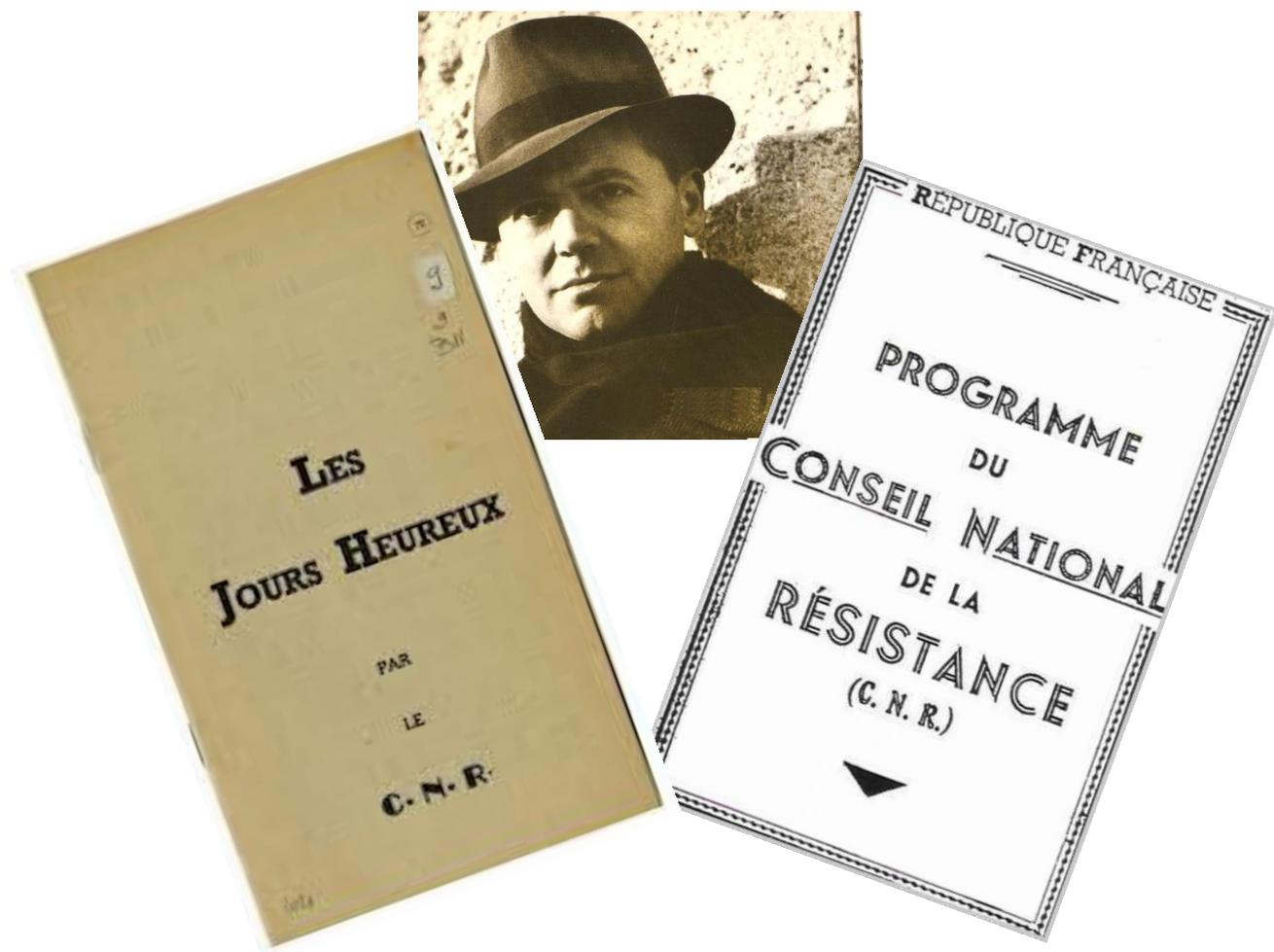


LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE

ŒUVRE MAJEURE DE JEAN MOULIN

et des

MOUVEMENTS DE RESISTANCE



Par le chef de bataillon (er) Francis AGOSTINI

Président de la Fédération départementale de l'Union Fédérale des Associations Françaises d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre des Bouches du Rhône.

Président de la Coordination des Combattants des Bouches du Rhône.

Février 2015

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Ce document n'a pas la prétention de raconter in extenso la vie de Jean MOULIN, d'autres écrivains ou chercheurs l'ont fait bien avant moi et je ne suis qu'un relais vis-à-vis des associations d'anciens combattants et des jeunes lycéens, collégiens et étudiants désirant connaître un moment de l'histoire de notre pays durant la plus sombre période qu'ont vécu les français et dont je fus du nombre.

L'Education Nationale s'est dégagée lentement mais sûrement de l'Histoire et de la géographie de la France, jugeant les anciens programmes obsolètes, programmes que nous enseignaient des instituteurs et professeurs aimant particulièrement leur métier, ce que l'on appelait alors « les Hussards Noirs de la République ». Ce que je sais, je l'ai appris par eux, puis par la suite en me perfectionnant et maintenant par passion pour mon pays que j'ai servi durant trente années dans les forces armées de la République.

Durant ma jeunesse nos instituteurs nous amenaient régulièrement tous les 11 novembre au monument aux morts en blouses grises et ils nous parlaient de cette première guerre mondiale qui nous avait coûté si cher en vies humaines, plus tard au lycée puis en faculté, les professeurs ont continué de parler de la France de son Histoire, de son aventure coloniale et de la chance d'avoir eu derrière le général Charles de GAULLE un vaste empire qui rentré sous sa houlette dans la guerre après la défaite de juin 1940 a permis la reconstitution d'une Armée française qui au côté des Alliés Britanniques et américains ont libéré notre territoire.

Mais on oublie bien souvent de rappeler que dès l'appel du 18 juin et même un peu avant d'autres hommes ont dit "NON" à l'armistice du 22 juin 1940 et ont commencé à se rassembler pour lutter à la fois contre l'occupant mais également contre le gouvernement de Vichy présidé par le maréchal Philippe PETAIN, qui peu à peu fera déchoir notre pays dans la collaboration avec l'occupant allemand.

Aujourd'hui je pense qu'il est grand temps de se souvenir de ce qu'ont réalisé des hommes et des femmes de la Résistance intérieure pour lutter contre l'occupant nazi et préparer notre pays à renaître avec un régime politique rénové et des institutions solides sur lesquelles le gouvernement provisoire de la République pourrait s'appuyer pour gérer un pays sortant épuisé de l'occupation allemande, des bombardements alliés et des combats de la libération.

Le préfet Jean MOULIN et nombre de ses compagnons furent de ceux qui au risque de leur vie permirent à la France de se redresser et de redevenir elle-même, ce qu'elle avait toujours été -Sauf durant la période noire de Vichy- le pays de la Liberté et des droits de l'homme.

Le 15 juillet 1941, l'ancien Préfet Jean MOULIN rencontre à Marseille le capitaine Henry FRENAY et Maurice CHEVANCE chez le docteur RECORDIER au 67 rue de Rome.

C'est la conclusion d'un périple du préfet révoqué par le gouvernement de Vichy pour s'enquérir sur les mouvements qui se sont créés contre le gouvernement du maréchal PETAIN et surtout contre l'occupant. Ayant ouvert une galerie de tableaux à Nice, Jean MOULIN dessinateur de talent et peintre, va ainsi prendre contact avec les différents chefs qui animent ces mouvements, notamment en zone dite libre d'abord avec François de MENTHON, puis avec d'autres et enfin avec Henry FRENAY qui lui est déjà à la tête d'un mouvement important.

Au cours de la conversation qu'il aura avec ce dernier et Maurice CHEVANCE il va se rendre compte que la plupart de ces mouvements n'ont aucune liaison avec Londres, c'est-à-dire la France Libre et ses services qui cherchent eux aussi à avoir des relais en métropole. Or ces mouvements s'ils veulent survivre, ont besoin d'aides en tout genre, argent, armes, explosifs et munitions et des directives précises.

Jean MOULIN va donc se rendre compte très rapidement de l'isolement où se trouve cette résistance après avoir écouté les uns et les autres.

Décidé à rejoindre Londres et le général de GAULLE il va tenter à plusieurs reprises de gagner l'étranger, puis la Grande Bretagne sans grand succès jusqu'au jour où il réussit à obtenir un visa pour les Etats-Unis, et grâce à de l'argent fourni par Pierre COT, qui va lui servir pour gagner l'Espagne, le 9 septembre 1941 puis le Portugal le 12 septembre où il prend contact avec l'ambassadeur anglais qui va le faire acheminer vers Londres où il arrive le 20 octobre ; durant son séjour à Lisbonne, l'ancien préfet rédige un rapport concernant ses contacts avec les différents responsables qu'il a rencontré en zone Sud.

Après avoir été contrôlé par les services de sécurité britanniques, et l'Intelligence Service, qui tentent de l'enrôler en vain, il va rencontrer le 24 octobre le colonel PASSY, alors chef des services de renseignements de la France libre et lui remet un exemplaire de son rapport que le colonel PASSY fera dactylographier*- Rapport sur l'activité, les projets et les besoins des groupements constitués en France en vue de la libération du territoire national.-

Le 25 octobre 1941, Jean MOULIN sera reçu par le général de GAULLE, ce dernier qui a rapidement pris conscience que la France Libre avait besoin de relais en France, va l'écouter avec attention et comprenant tout l'intérêt de la démarche de l'ancien préfet va lui confier une mission importante tout d'abord en zone libre, et de tenter d'unifier autant que faire se peut ces mouvements de résistance.

Le général de GAULLE va rédiger à la suite de cet entretien, un document instituant Jean MOULIN comme délégué du Comité national français pour la zone Sud, dont voici le texte :

« Je désigne monsieur Jean MOULIN, préfet, comme représentant et comme délégué du comité national pour la zone non directement occupée de la métropole.

Le 24 décembre 1941. Charles de GAULLE. »

Ce texte sera microfilmé et enfermé dans une boîte d'allumettes.

Jean MOULIN va subir un entraînement pour être largué par parachute et en même temps travailler avec le colonel PASSY.

Dans la nuit du 1^{er} janvier au 2 janvier 1942, il est parachuté dans les marais de la vallée des Baux en compagnie de son radio MONTJARET et de Raymond FASSIN qui lui est chargé d'une mission de contact avec le mouvement Combat.

On connaît un peu mieux aujourd'hui comment s'est déroulé le largage des trois hommes, le parachutage en pleine nuit, son séjour dans une bergerie des Alpilles et dans la région de Saint Andiol.

Dans les tout premiers jours de janvier 1942, il va se rendre à Marseille où il rencontre une première fois grâce au docteur RECORDIER qui les a prévenus Henry FRENAY et Maurice CHEVANCE, au 103 rue Kléber, chez la sœur de Georges BIDAULT.

Là pour la première fois, Jean MOULIN va montrer le microfilm de sa nomination et soulever l'enthousiasme de ses interlocuteurs qui vont pratiquement se mettre immédiatement au service de la France Libre et du général de GAULLE.

C'est un premier succès pour l'envoyé du chef de la France libre- Une autre réunion se tiendra elle au 32 rue Saint Ferréol, réunion regroupant le 12 janvier, Jean MOULIN, Henri AUBRY, Henry FRENAY, Maurice CHEVANCE et Hervé MONTJARET.

MAIS QU'ELLE EST LA SITUATION DE LA RESISTANCE EN FRANCE LORS DU RETOUR DE JEAN MOULIN ?

En zone Nord, la présence de la Wehrmacht et des services de sécurité de l'Armée allemande pèsent de plus en plus lourd depuis l'armistice du 22 juin 1940 et indisposent de plus en plus la population en butte aux privations et aux lois d'exception.

Pourtant plusieurs mouvements vont naître comme l'organisation du Musée de l'homme, rapidement détruite dès le mois de février 1941 et ses responsables fusillés au Mont Valérien ; d'autres groupes comme le bataillon de la mort, l'armée des volontaires furent également détruits- Un mouvement réussit à tenir jusqu'à la libération -Défense de la France- Mouvement basé sur l'édition d'un journal clandestin - Né en novembre 1940.

D'autres organismes vont publier tout un ensemble de journaux dans différentes régions occupées.

Mais les seules organisations de résistance à être opérationnelles furent l'Organisation Civile et Militaire (O.C.M)- ceux de la Résistance - Ceux de la Libération - Libération Nord -, puis le Front national d'obédience communiste- L'OCM ayant été créée par des anciens officiers de l'Armée de l'Air, le colonel HEURTEAUX et Jacques ARTHUYS.

Ceux de la Résistance, ne fut que le prolongement du mouvement Combat en Zone Nord mis sur pied par le gendre du général MANGIN LECOMTE-BOINET, INGRAND, Pierre ARRIGHI et Jean de VOGUË.

Ceux de libération étaient un mouvement d'anciens militaires comme RIPOCHE-COQUOIN, MEDERIC, le colonel GINAS qui furent tous arrêtés les uns après les autres.

Libération Nord était une organisation beaucoup plus politisée que les autres puisque créée par des socialistes et des syndicalistes dès novembre 1940 où l'on trouve, Henri RIBIERE, Christian PINEAU, Jean TEXIER, Louis SAILLANT, Gaston TESSIER de la CFTC et plus tard Jean CAVAILLES qui lui était issu de Libération Sud.

Le réseau Confrérie Notre Dame dirigé par le colonel REMY.

Le Front National dont tous les rouages étaient communistes réalisa le tour de force de regrouper sous son obédience diverses personnalités qui n'avaient rien à voir avec le communisme en mai 1941, mais qui ne prit vraiment de l'importance qu'après le 22 juin 1941, lorsqu'HITLER attaqua par surprise l'Union Soviétique. On y trouve François VILLON et d'autres responsables du PCF.

En zone Sud dite zone libre, mais sous l'obédience du gouvernement de Vichy, l'état d'esprit de la population est moins marqué contre l'occupant et il faudra attendre l'invasion de la zone libre par les troupes du III^{ème} REICH le 11 novembre 1942 pour que cet état d'esprit évolue ; certes il existe une animosité croissante contre le régime de Vichy après la rencontre de Montoire et notamment la décision de collaborer avec le régime nazi ; des éléments de l'Armée d'armistice tentent bien de camoufler du matériel et de l'armement et de le soustraire à la commission d'armistice, les services spéciaux de l'Armée d'armistice luttent contre les agents allemands et français au service de ceux-ci, mise en place des Travaux ruraux, véritable toile d'araignée du colonel RIVET et du capitaine PAILHOLLE.

Mais dès juillet 1940 plusieurs mouvements vont se créer à Marseille avec le capitaine Henry FRENAY aidé en cela par le lieutenant Maurice CHEVANCE, Bertie ALBRECHT, les lieutenants RUELLE, GUINOT (*Futur général sous les ordres duquel je servirai dans le Pacifique Sud*), TEULIERES, l'abbé KRESS, Claude BERNHEIM, Robert BRIEG, DUPLEIX, le docteur FRUCTUS et les frères RECORDIER, ce mouvement va devenir le MNL en avril 1941, puis Combat.

Le mouvement Liberté à Nice créé par Edouard ALEXANDER et des amis-BROWN, ADRIANT, PARDO, CARISIO, MAIGRET le 5 octobre 1940- En décembre Jeune République avec comme président CARISIO le 20 décembre 1940. A noter que ces deux mouvements vont fusionner avec Franc-Tireur fin 1941.

En décembre 1940, Emmanuel d'ASTIER de la VIGERIE fonde avec le colonel CORNIGLION-MOLINIER et quelques amis le mouvement Libération Sud - A Saint Etienne c'est le général COCHET qui diffuse dès juillet 1940 une lettre de propagande, à Lyon, c'est France d'Abord et France Liberté qui vont se transformer en Franc-Tireur, Antoine AVININ, Jean Pierre LEVY et Elie PEJU en sont les fondateurs.

A Montpellier, les Démocrates Chrétiens et des universitaires Henri TEITGEN et François de MENTHON, en Corrèze Edmond MICHELET et Jacques RENOUVIN qui lui organise les Groupes Francs ; dans la région de Toulouse c'est un mouvement socialiste discret qui se met en place avec Vincent AURIOL, Jules MOCH, Jean BERTAUX et CASSOU.

Pratiquement toutes ces organisations ou mouvements n'ont aucune relation avec la France libre de Londres et il faut noter tout de même que pas un français sur mille n'a entendu le discours du général de GAULLE le 18 juin 1940...

D'autres mouvements de résistance se créèrent mais en dehors de la mouvance gaulliste et principalement rattachés aux services spéciaux britanniques et au SOE.- Le réseau Alliance avec LOUSTOUNAU-LACAU, puis Marie Madeleine FOURCADE-MERIC et du colonel FAYE, ALIBI, SOSIES dépendant du colonel BUCKMASTER, le réseau SOSIES ayant été créé par le colonel GROUSSARD, le réseau ALIBI par les frères PONCHARDIER.

Les partis politiques également tentent de renaître, sauf en ce qui concerne le Parti communiste entré dans la clandestinité dès août 1939, les socialistes eux tentent de créer le Comité d'Action Socialiste- Le CAS - Les syndicalistes ayant opté pour figurer dans divers mouvements.

Jean MOULIN va se trouver confronté à une tâche immense pour rassembler, puis fédérer tous ces mouvements et réseaux qui, pour le plus grand nombre, n'avait aucun lien avec Londres. D'ailleurs cette unification de la Résistance ne va pas se faire sans heurts, mais le sens de l'Etat et de la psychologie humaine dont est doté le préfet Jean MOULIN vont lui permettre de surmonter bien des obstacles, obstacles qui ne manqueront pas...

Car si l'adhésion des mouvements à la France libre est acceptée avec un certain enthousiasme, les perspectives qui en découlent ôtent toute possibilité pour les différents responsables d'agir en solitaire, car ils allaient dorénavant devoir compter avec les directives données par Londres, et seront dépossédés peu à peu de leur pouvoir de décision et il en sera de même des membres de l'AS (Armée secrète) qui passera sous un commandement unique.

De là découleront des incompréhensions qui iront jusqu'à se transformer en conflits internes comme on le verra plus tard. En fait le système de coordination est bien accepté, mais celui de la subordination à Londres beaucoup moins, le général de GAULLE exigeant que dorénavant le politique soit séparé du militaire et cela choqua particulièrement certains mouvements.

Effectivement resserrer les liens entre toutes les formations ou groupements de Résistance, faire cesser les conflits de personne et surtout faire admettre la renaissance des partis politiques que beaucoup tenaient comme responsables de la défaite de juin 1940 ne fut pas une chose facile, mais c'est là où le génie de Jean MOULIN intervint, car il avait vite compris l'opposition des Alliés au général de GAULLE, notamment celle du Président des Etats-Unis d'Amérique Benjamin Franklin ROOSEVELT. il va donc, d'une manière particulièrement habile, réunir au sein du Conseil National de la Résistance, non seulement les mouvements ou réseaux, mais également des syndicalistes et des représentants des anciens partis politiques de la IIIème République, donnant ainsi une image beaucoup plus consensuelle et démocratique de la Résistance en métropole et apportant ainsi au général de GAULLE une caution importante qui fit basculer le camp des opposants, notamment le général GIRAUD, soutenu par les américains.

Pourtant au cours de l'année 1942 bien que sa tâche fut très dure, Jean MOULIN réussit le tour de force à créer une organisation solide permettant à la Résistance d'évoluer et de se renforcer.

Au cours de l'été 1942, le général de GAULLE avait reçu l'adhésion des principaux responsables des mouvements en France, bientôt suivis par d'autres qui avaient compris que leur chance de survie en tant que mouvement était le ralliement à la France Libre.

Un autre envoyé du BCRA en France, le commandant MANUEL allait rendre compte au général à Londres des résultats de sa mission- (Pallas) préconisant plusieurs mesures- Tout d'abord donner plus d'importance au préfet Jean MOULIN (Alias REX)- alors qu'il n'avait été désigné que comme le représentant du général en zone SUD, donc d'étendre ses pouvoirs également en zone Nord, coiffant ainsi les deux zones.

De faire prendre en compte les deux instances par un comité de coordination comme celui existant déjà en Zone SUD- Le comité de coordination des Mouvements unis de la Résistance- MUR.

Ce comité étant composé des principaux responsables des mouvements de Résistance en y incluant ceux des partis politiques et des syndicalistes.

Début 1942, sur les conseils de François de MENTHON, Jean MOULIN créa le Comité Général d'Etudes, chargé de repenser les futures structures politiques et économiques de la France libérée ce qui se réalisa rapidement avec le concours de Paul BASTID- Un des 80 élus ayant voté contre le projet du maréchal PETAIN en juillet 1940, Robert LACOSTE, François de MENTHON, Alexandre PARODI et Pierre Henri TEITGEN.

Jean MOULIN rejoint Londres en février 1943 et va rendre compte au général de GAULLE des résultats de sa mission, faisant ressortir qu'il était totalement d'accord avec les conclusions du rapport du commandant MANUEL (Mission PALLAS) et qu'il fallait créer un conseil de la Résistance dont les structures comprendraient les différents représentants des mouvements ou groupements de Résistance, des politiques et des syndicalistes. L'idée proposée au chef de la France Libre lui-même et divers événements survenus en France et surtout en Afrique du Nord firent que la décision fut prise très rapidement.

Le 9 février le général de GAULLE nomme secrètement Jean MOULIN - Alias REX- membre du Comité National Français et commissaire national en mission.

REX va quitter Londres le 24 mars 1943 avec des directives excessivement précises du chef de la France Libre concernant la création du Conseil de la Résistance.

Les directives reçues étaient les suivantes :

✓ Il doit être créé dans les plus courts délais possibles un Conseil de la Résistance unique pour l'ensemble du territoire métropolitain et présidé par REX, représentant du général de GAULLE.

✓ Le Conseil de la Résistance assurera la représentation des groupements de la résistance, des formations politiques résistantes, et des syndicats ouvriers résistants, qui acceptent que leur rassemblement s'effectue autour des points suivants :

- Contre les allemands leurs alliés et leurs complices par tous les moyens et particulièrement les armes à la main
- Contre toutes les dictatures et notamment celle de Vichy quel que soit le visage dont elles se parent.
- Pour la liberté.

- Avec de GAULLE dans le combat qu'il mène pour libérer le territoire et redonner la parole au peuple français.

✓ Le Conseil de la Résistance a pour tâche d'arrêter dans leurs grandes lignes les directives à donner aux formations représentées, en application des instructions du général de GAULLE et du Comité National Français. En cas d'urgence ou dans l'hypothèse où les liaisons avec le général de GAULLE et le Comité National seraient coupées, le Conseil de la Résistance est chargé de donner les directives destinées à traduire en actes les principes énoncés ci-dessus.

✓ Afin que le Conseil de la résistance ait le prestige et l'efficacité souhaitables, ses membres devront avoir été investis de la confiance des groupements qu'ils représentent et pouvoir statuer souverainement et sur l'heure au nom de leurs mandants.

✓ Le Conseil de la Résistance forme l'embryon d'une représentation nationale réduite, conseil politique du général de GAULLE à son arrivée en France. A ce moment, le Conseil de la Résistance sera grossi d'éléments représentatifs supplémentaires les uns choisis dans le Comité National, les autres parmi les forces vives du pays dont la représentation n'aurait pas encore été complète au sein du Conseil de la Résistance.

✓ Le Conseil de la Résistance pourra, s'il le juge utile, instituer dans son sein une Commission permanente présidée, elle aussi, par le représentant du général de GAULLE et du Comité National ou un adjoint de son choix, et dont le nombre de membres devrait être fixé à cinq.

✓ La Commission permanente sera composée de membres dont chacun aura un adjoint appartenant à l'autre zone, de façon, que la Commission permanente puisse fonctionner dans les deux zones.

✓ Le délégué du général de GAULLE, président du conseil de la Résistance, sert d'intermédiaire normal entre le Conseil de la Résistance d'une part, les états-Majors de l'A.S, le C.G.E et le service information.

✓ Il aura également la charge d'assurer, personnellement ou par un représentant désigné par lui, les coordinations nécessaires en vue de l'action.

✓ Réciproquement, le président du Conseil de la Résistance a la charge d'informer les états-majors de l'A.S et le C.G.E., dans les domaines respectifs de leurs activités, de la ligne générale adoptée par le Conseil de la Résistance et (ou) la Commission permanente.

Le 30 mars 1943, le préfet Jean MOULIN arrive à Paris, où il avait été précédé par Pierre BROSSOLETTE, le colonel PASSY accompagné d'un agent britannique Forest Yeo THOMAS qui deviendra « le célèbre lapin blanc »- les missions Brumaire et Arquebuse, tous trois parachutés.

Le travail en commun de ces quatre hommes réussit dans un premier temps à constituer un état-major de la zone Nord et un comité de coordination, ce qui ressemblait à ce qui avait été constitué en zone Sud au titre des Mouvements Unis de la Résistance et de l'état-major de l'Armée Secrète. D'autre part les entretiens politiques qu'avait eus Pierre BROSSOLETTE avaient porté leurs fruits.

Pourtant il y eut quelques difficultés à faire admettre aux principaux chefs des mouvements de résistance la résurrection des partis politiques et de voir ceux-ci envoyer un représentant au futur Conseil de la Résistance ; les critiques portaient surtout sur la reconstitution du Parti Socialiste et les principaux intervenants sur la question étaient tout de

même de hauts responsables comme Henry FRENAY, le colonel TOUNY, BLOCC-MASQUART, SIMON et LAGUË.

Finalement l'accord se fit sur le terme de représentant, mais la méfiance demeurait envers les partis politiques que les responsables de la résistance voyaient comme une invasion.

La pensée de Jean MOULIN penchait vers le retour à une IIIème République renouée, tandis que Pierre BROSSOLETTE lui y était franchement opposé, voyant l'arrivée d'un régime politique inefficace et discrédité à la suite de la défaite de juin 1940.

Le premier projet mis en forme par le colonel PASSY et Pierre BROSSOLETTE s'appuyait sur la directive du général de GAULLE qui précisait que le Conseil de la Résistance assurera la représentation des groupements de résistance, des formations politiques résistantes et des syndicats d'ouvriers résistants basés sur les principes énumérés plus haut.

Le texte définitif fut adopté au cours d'une réunion en zone occupée le 26 mars 1943.

Puis le 3 avril se tint la première séance du comité de coordination de zone Nord et Jean MOULIN eut la satisfaction de se rendre compte que les mouvements de résistance de la zone Nord adhéraient à l'idée d'un Conseil de la Résistance.

Ainsi le Conseil de la Résistance comprendrait-il 16 membres représentant les trois mouvements de la zone Sud c'est-à-dire Combat, Libération et Franc-Tireur, auxquels sont venus s'ajouter les cinq grands mouvements de la Zone Nord, l'Organisation Civile et Militaire, Libération Nord, le front National de tendance communiste, Ceux de Libération et Ceux de la Résistance- Les partis politiques, Parti Communiste, Parti Socialiste, Radicaux Socialistes, Démocrates, Alliance démocratique, la fédération Républicaine et les formations syndicales C.G.T. et C.F.T.C.

Lors de leur retour à Londres, le colonel PASSY- (Arquebuse) et Pierre BROSSOLETTE- (Brumaire)- rendent compte au chef de la France Libre que le Conseil de la Résistance a pris forme et pourrait tenir prochainement sa première réunion ; plusieurs modifications avaient été apportées à l'organisation du Conseil par l'abandon de l'idée de Commission permanente et celle des tendances politiques remplacées par les Partis eux-mêmes.

La Résistance semble réunifiée et cela est dû en grande partie au travail et aux contacts de Jean MOULIN, sa diplomatie et son sens de l'état, en liaison avec PASSY et Pierre BROSSOLETTE.

Déjà au cours de l'année 1942, Jean MOULIN avait commencé à organiser différentes structures comme la création du Comité général d'Etudes -CGE-, le bureau d'information et de presse -BIP- le bureau des opérations aériennes -BOA- et l'embryon d'un service de transmission, avec également la mise sur pied de l'état-major de l'Armée secrète-AS- sous les ordres du général DELESTRAINT, fin 1942 début 1943

D'autres organismes verront le jour comme l'action ouvrière qui deviendra l'action immédiate, un service national des maquis, le noyautage des administrations Publiques - NAP-, un service des relations extérieures.

On va trouver dans ces organismes Marcel DEGLIAME à la tête de l'Action immédiate, Jérôme BRAULT à la direction des services du maquis, au noyautage des administrations publiques Claude BOURDET, et Pierre Guillain de BENOUVILLE aux relations extérieures.

En fait à travers toutes ces organisations apparaît déjà une tentative de réorganisation du pays après sa libération ; le travail de toutes ces commissions et du futur CNR permettront au Gouvernement Provisoire de la République Française, de ne pas tomber sous le régime de l'AMGOT (*Allied Military Government of the Occupied Territories*), institué par les américains pour les pays occupés et également au chef de la France Libre de récuser cette forme de main mise US sur notre pays.

Il est vrai que tous les services créés représentaient une grande complexité au sein de la résistance et se transformeront au fur et à mesure de la montée en puissance de la Résistance. Mais désormais le général de GAULLE pouvait compter sur un appui important du conseil de la Résistance.

A partir du 8 mai 1943 et les jours suivants, Jean MOULIN va adresser à Londres plusieurs messages dont les textes sont les suivants : « *Conseil de la Résistance constitué - Essai d'organiser réunion prochaine - Indispensable m'envoyer par premier courrier message général de GAULLE qui devra constituer programme politique - Pour l'avenir insiste primo sur nécessité constituer IV^{ème} République et dans laquelle partis politiques devront former blocs idéologiques très larges - pour présent souligner difficultés requérant intérieur efforts, sacrifices et discipline – Fin »*

L'on sait que dans un télégramme suivant Jean MOULIN fournissait la liste de formations définitivement retenues.

Formations et groupements suivants, soit 16 membres :

Les groupements de la zone Nord et zone Nord-Ouest - Libération Nord - Combat et Franc-Tireur.

Les groupements de la zone ouest-ZO - Ceux de Libération - Ceux de la Résistance - L'Organisation Civile et Militaire - Libération ZO - Front National.

Les syndicats CGT et CFTC.

Les Partis Politiques ou tendances politiques - Parti Communiste - Parti Socialiste - Parti Radical Socialiste - Démocrates populaires - Alliance Démocratique – URD - Fédération Républicaine.

Ce Conseil de la Résistance, auquel Jean MOULIN va rajouter le terme National, va comprendre les personnalités suivantes :

Président : *Jean MOULIN*

Secrétaire : *Pierre MEUNIER*

Secrétaire adjoint : *Robert CHAMBEYRON*

Ceux de Libération : *COQUOIN, puis MUTTER*

Ceux de la Résistance : *LECOMTE-BOINET*

Front National : *Pierre VILLON*

Libération Nord : *Charles LAURENT, puis Henri RIBIERE*

O.C.M : *J.H. SIMON, puis BLOCQ-MASCART*

Combat: *Claude BOURDET, puis Marcel DEGLIAME*

Franc-Tireur: *Claudius PETIT, puis Jean Pierre LEVY, puis Antoine AVININ*

Libération Sud : *Pascal COPEAU, suppléant Pierre HERVE*

Parti Communiste : *André MERCIER, puis GILLOT*

Parti Socialiste : *André LE TROQUER, puis Daniel MAYER*

Radicaux socialistes : *Marc RUCART*

Démocrates Chrétiens : *Georges BIDAULT*

Alliance démocratique : *Joseph LANIEL*

Fédération républicaine : *Jacques DEBU-BRIDEL*

C.G.T : *Louis SAILLANT*

C.F.T.C : *Gaston TEISSIER*

Dans un troisième message et celui-ci particulièrement important par son texte, Jean MOULIN écrit « *Suite départ de GAULLE Algérie, tous mouvements et partis résistance zone Nord et Sud renouvellent général de GAULLE et Comité national français attachement total aux principes qu'ils incarnent et dont ne sauraient abandonner parcelle sans heurter violemment opinion française - Tiennent à déclarer fermement – primo : Rencontre prévue doit se faire entre français au grand jour et siège gouvernement général Algérie - A suivre – Secundo : Que les problèmes politiques ne sauraient être exclus des conversations – Tertio : Que le peuple de France n'acceptera jamais subordination de GAULLE à GIRAUD, ce dernier devant être chef militaire - Que le général De GAULLE demeurera le seul chef de la Résistance française quelle que soit l'issue des négociations. »*

Ce message arrivant à Londres au moment le plus grave des difficultés que rencontrait le chef de la France Libre avec le général GIRAUD et son entourage à Alger. Ce document, interprété comme le compte rendu d'une réunion du Conseil National de la Résistance, trompe les services de la France Libre. Aussi Jacques SOUSTELLE fit publier cette information particulièrement importante ce qui irrita fortement les Britanniques qui interdirent à la BBC de faire toute allusion ou information sur la Résistance en France.

Il n'en reste pas moins vrai que cela fit comprendre notamment aux américains que la Résistance était derrière le général de GAULLE, d'ailleurs la réunion du 27 mai 1943 à Paris au 48 rue du four allait officialiser la naissance du Conseil National de la Résistance où Jean MOULIN allait lire les derniers messages reçus du chef de la France Libre où ce dernier précisait : « *Dans cette guerre où la Patrie joue son destin, la formation du Conseil de la Résistance organe essentiel de la France qui combat est un événement capital* » Il proposait en outre que le CNR s'en tiennent à quatre tâches bien précises :

✓ Le maintien de l'unité acquise par l'intégration de la Résistance dans la France combattante, car pour que la libération et la victoire soient françaises il est impérativement nécessaire que la nation se rassemble dans un effort proprement français.

✓ L'organisation du futur gouvernement de la France libérée et la préparation des décisions administratives à prendre, c'est-à-dire que le Conseil National doit apporter au Comité National des éléments de ses décisions quant aux dispositions à prévoir au fur et à mesure de la libération.

✓ L'expression des désirs et des sentiments des résistants de l'intérieur pour fournir, lors de la libération au Comité National Français, le concours et dans une large mesure, l'instrument indispensable pour exercer ses devoirs à l'intérieur et l'aider à faire valoir sans délai vis-à-vis des puissances étrangères les droits et les intérêts de la France.

✓ L'élaboration d'une œuvre de rénovation pour éclairer la nation et guider ses dirigeants dans le choix de la route qui la mènera vers son avenir.

Le message annonçant officiellement la constitution du Conseil National de la Résistance transmis après la réunion du 27 mai 1943 va apporter au général de GAULLE un soutien capital dans la lutte qu'il mène contre le général GIRAUD, soutenu par les américains ; les anglo-américains retarderont d'ailleurs la publication de ce télégramme qui les gênait considérablement de plusieurs jours. Dont voici le texte :

« Le conseil de la Résistance réuni quelque part en France occupée, constate avec une joie immense la libération totale de l'Afrique du Nord par la victoire des armées alliées, anglaises, américaines et françaises.

Cette victoire, venant après les magnifiques succès remportés par l'armée de l'Union Soviétique, apporte aux français qui luttent sur le sol national une grande espérance.

En cette heure solennelle de l'histoire de notre pays et au moment où va se fixer son destin, le Conseil doit exprimer l'opinion du peuple qui lutte sur le sol de la métropole encore occupée, sur les conditions dans lesquelles il convient de consacrer cette unité.

La France déjà présente sur tous les fronts aspire à rentrer plus intensément encore dans la guerre libératrice et à y jeter toutes les ressources de son empire libéré.

Pour atteindre pleinement son but, il faut qu'elle ait au plus tôt un gouvernement unique et fort qui coordonne et qui ordonne affirmant aux yeux du monde son prestige retrouvé de grande nation (...) La France ne peut concevoir que la création d'un véritable gouvernement provisoire, certes, mais ayant toutes les forces et toute l'autorité, répudiant une fois pour toutes la dictature de Vichy, ses hommes, ses symboles, ses prolongements.

Elle entend que ce gouvernement, c'est le devoir du Conseil de l'affirmer avec netteté soit confié au général de GAULLE qui fut l'âme de la Résistance aux jours les plus sombres et qui n'a cessé depuis le 18 juin 1940, de préparer en pleine lucidité et en pleine indépendance la renaissance de la patrie détruite comme ses libertés républicaines déchirées. »

L'ŒUVRE DU CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE

Après la fusion des trois grands mouvements en zone Sud en 1942, le délégué général du général de GAULLE fit admettre non sans mal d'ailleurs que les formations paramilitaires de ces mouvements fusionnent au sein de l'Armée Secrète dont le créateur fut le général SCHMITT.

Puis il décidait de créer deux organismes nouveaux, le bureau d'information et de presse- B.I.P.- en avril et le Comité général d'Etudes C.G.E en juin.

Le BIP était placé sous la responsabilité de Georges BIDAULT, le C.G.E lui était constitué par un groupe de juristes et d'administratifs de haut niveau, tels que François de MENTHON, André PHILIP et René COURTIN auxquels vinrent se joindre d'autres intellectuels.

Le comité général d'Etudes avait été créé comme on l'a vu, par Jean MOULIN, parce que le Comité national français de Londres avait besoin d'un conseil politique destiné à penser aux futures structures politiques et économiques de la France libérée.

La première réunion de ce comité se tint à Evian au cours du mois de juillet 1942 dans une villa qui avait été prêtée à Paul BASTID, un des 80 parlementaires qui avaient voté non le 10 juillet 1940, par monsieur Tony REVILLON.

La réunion suivante se tint à Lyon et le comité avait reçu de Jean MOULIN des instructions visant à effectuer une vaste enquête sur les organismes officiels ou officieux à supprimer ou à créer au moment de la libération du territoire, les personnels importants détenant des postes importants qui devraient être éliminés et les personnels qui seraient susceptible d'être des cadres de remplacement.

L'étude des premières mesures à prendre au moment de la libération et des principaux problèmes sociaux et économiques qui se poseraient alors au nouveau gouvernement.

Jean MOULIN voulait voir naître dans les futurs cadres « des grands commis de l'Etat » - Nous retrouverons comme François de MENTHON, Commissaire à la justice au comité d'Alger, Alexandre PARODI délégué général et commissaire aux territoires occupés, Paul BASTID, Robert LACOSTE, Pierre Henri TEITGEN, René COURTOIS qui deviennent secrétaires généraux aux Affaires étrangères, à la production industrielle, à l'information et aux finances ; seul Alexandre PARODI demeurera dans l'administration, la plupart des personnels nommés ci-dessus devenant des hommes politiques que nous retrouverons dans la IVème République et même dans la Vème.

Une étude lancée par Paul BASTID, François de MENTHON et Pierre Henri TEITGEN va traiter des problèmes constitutionnels de la future république destinée à remplacer l'Etat Français de Vichy et du maréchal PETAIN. C'est là que fut décidé l'instauration d'un référendum et l'élection de l'Assemblée Constituante.

Alexandre PARODI et Pierre Henri TEITGEN s'attelèrent eux à créer un véritable code des mesures à prendre dans les premiers jours de la libération, c'est-à-dire rétablir partout la législation républicaine.

Ensuite il fallut aborder la question sur la répression des faits de collaboration avec l'ennemi qu'il fallait étudier sous différents aspects :

- La législation à appliquer.
- Les juridictions à mettre en place.
- La procédure.

Mais d'autres commissions vont naître toujours sous l'autorité du CGE :

- La commission du ravitaillement
- La commission des travaux publics et des communications.
- La commission de la production industrielle.

Ces commissions particulièrement importantes devraient faire face à l'état de délabrement dans lequel la France se trouvait, à la suite des pillages des produits agricoles par les troupes d'occupation allemandes, des destructions opérées par les bombardements alliés et la Résistance sur les voies ferrées notamment, par les combats menés pour la libération du territoire, la remise en état de la production industrielle, nos usines ayant été l'objet de bombardements par l'aviation alliée et en grande partie détruite ainsi que les machines-outils.

Toutes les études proposées seront revues en détail par l'Assemblée Constituante à Alger.

La commission des travaux publics et des communications comporte un représentant des chemins de fer, un des ports, un de l'électricité, un autre des PTT, des routes et des voies d'eau -Fleuves et canaux.

La commission de la production industrielle comporte elle un représentant de l'industrie automobile, un de l'aéronautique, un du matériel ferroviaire et un de l'armement.

Au cours de l'été 1943, fut créée également une commission de la presse composée de Francisque GAY, Léon ROLLIN, Jean GUIGNEBERT et Roger MASSIP.

De cette commission vont naître toutes les futures lois de la presse traitant dans le détail tout ce qui va concerner les messageries, la concurrence, les prix, et afin d'éviter que la presse en général tombe sous la domination de l'argent en la libérant de l'emprise des grands groupes comme Havas, Hachette ou le comptoir du papier-presse.

De plus de grands principes sont adoptés :

1- Un journal doit vivre au grand jour, faire contrôler sa comptabilité par l'Etat et publier son bilan.

2- Un journal doit être financé par une masse de petits actionnaires et non par quelques gros commanditaires

3- Un journal doit appartenir à un groupe politique ou idéologique et non à un groupe de puissants actionnaires.

4- Un journal ne doit pas être considéré comme une entreprise industrielle ou commerciale, il doit s'interdire de faire des bénéfices (...)

La commission presse mettra en place des délégués régionaux à la presse et à l'information à Marseille, Lyon, Montpellier, Toulouse, Rennes, Lille et Dijon.

Sur le plan de l'action, sera créée un service du noyautage des administrations publiques- N.A.P.- dont le créateur fut Maurice NEGRE - Qui avait pour mission de détecter dans un premier temps dans les différents services publics les sympathisants, puis d'organiser les personnels les plus utilisables en cellules cloisonnées, ces cellules travaillant dans le renseignement et la sécurité des autres membres de la résistance, sabotant certains projets ou directives de l'administration de Vichy et préparant la prise de pouvoir au moment de la libération du territoire.

Ce service prit très vite de l'importance et s'organisa comme suit :

- Au départ deux hommes en assureront la direction. De VOGÜE et BOURDET, puis BOURDET.
- Un adjoint : Marcel PECK, puis Bernard de CHALVRON, un secrétaire général et des secrétaires.
- Un délégué national qui va être en même temps inspecteur de la zone Sud, quatre autres délégués nationaux couvriront la zone Nord, Centre –Est, Nord- Est, Nord et Ouest.
- Un délégué national Fer et PTT
- Un délégué de la région parisienne et des agents chargés des liaisons.

Il fut créé un super NAP qui noyauta deux services important de Vichy :

- Le centre d'écoutes officielles
- Le service du Travail Obligatoire (STO).

Par contre deux branches échappent au NAP.

- La branche Fer avec René HARDY- (Didot).
- La branche PTT avec Jean Guy BERNARD.

Chaque branche comportant :

✓ Fer

- Un responsable de la propagande et recrutement.
- Renseignement et diffusion
- Un responsable de l'action militaire.
- Chef des équipes de destruction des installations.
- Un responsable technique.

Son rôle est de faire appliquer techniquement les sabotages multiples qui pourront être effectués sans interventions extérieures. Chaque région de résistance possède une organisation Fer.

René HARDY, ingénieur de la SNCF élaborera avec ses équipes un plan de destruction et de neutralisation des voies ferrées pour le jour J du débarquement, plan baptisé « Plan Vert »

Service résistance Fer : Louis ARMAND.

PTT et Transmissions.

- a. Création du service national des transmissions comprenant la constitution d'un réseau très serré et relativement étendu des liaisons postales et télégraphiques clandestins.
- b. La préparation du plan de sabotage des câbles téléphoniques souterrains à grande distance, coupant ainsi les communications des Etats- Majors allemands le jour J
- c. La récupération de matériel et la constitution de stocks destinés à la remise en état rapide des installations dès le début de la libération du territoire.
- d. La protection des grands centraux dans les grandes villes notamment Paris- En province cela devient beaucoup plus difficile. Afin d'éviter leur destruction par l'occupant lors de sa retraite.
- e. La destruction ou le sabotage des câbles importants de l'Armée allemande.
- f. La création et la formation d'unités de résistance à la radio nationale.
- g. La transmission rapide des renseignements recueillis sur l'occupant.
- h. Après la libération procéder à l'épuration de l'administration des PTT et de la radio.
- i. La saisie, capture de documents allemands.

Un comité des mises en place administratives est également mis sur pied. Cet organisme est chargé de préparer la relève des organes qui dirigeront l'insurrection le jour J.

Trois sections sont créées :

- Une section chargée de la nomination des secrétaires généraux
- Une section chargée de la désignation des Commissaires de la République et des préfets- (Michel DEBRE)
- Une section visant à l'implantation des comités de libération.

Bien plus tard d'autres commissions vont voir le jour et dont la mise en place se fera en juin et août 1944.

- Finances : Antoine AVININ

- Economie nationale : Daniel MAYER
- Agriculture : Joseph LANIEL
- Ravitaillement : Gaston TEISSIER.
- Santé Publique : Maxime BLOCQ-MASQUART
- Justice : GILLOT
- Presse : Pascal COPEAU
- CDL Intérieur : Henri RIBIERE.
- Guerre : Pierre VILLON.
- Marine : Jacques DEBU-BRIDEL
- Affaires étrangères : Paul BASTID.
- Colonies-Communications : LECOMTE- BOINET et André MUTTER

L'œuvre du Conseil National de la Résistance est immense et se poursuivra après la disparition de Jean MOULIN arrêté à Caluire le 21 juin 1943 chez le docteur DUGOUJON en compagnie de Raymond AUBRAC, Henri AUBRY, René HARDY- Qui réussira à s'enfuir- C'est d'ailleurs lui qui indirectement aurait livré par l'intermédiaire de sa maîtresse Lydie BASTIEN à BARBIE- Le colonel LACAZE- André LASSAGNE, Bruno LARAT et le colonel SCHWARTZFELD.

On sait que Jean MOULIN après avoir été torturé est transféré à Paris, puis vers Berlin ; il meurt à Metz le 8 juillet 1943 au cours du voyage.

L'arrestation de Jean MOULIN fut une perte irréparable pour la Résistance car tant que l'ancien préfet a été à la tête du CNR et malgré quelques affrontements, le Conseil National de la Résistance était nettement orienté vers le général de GAULLE et Londres, or très vite l'entourage du général s'aperçut qu'une orientation politique nouvelle était en train de naître, et il est très difficile d'analyser ici et aujourd'hui ce qu'il se passait dans la tête de certains leaders de la Résistance, mais cela apparaîtra au grand jour un peu avant la libération, et il serait trop long à expliquer toutes les péripéties qui avaient déjà émaillées la présidence de l'ancien Préfet.



Cérémonie commémorative à la création du C.N.R. Le portrait de Jean Moulin est à la place qu'il occupait. On reconnaît MM. Georges Bidault, Gaston Tessier, Robert Chambeiron, Claudius Petit, Joseph Laniel, Maxime Blocq-Mascart et Louis Saillant (27 mai 1945).

Toutefois, il fallut bien trouver quelqu'un pour reprendre les rênes du Conseil, mais la répression allemande était-elle que les divers membres du bureau durent voter, pour certains du moins, par correspondance et ce fut Georges BIDAULT qui fut élu par 12 voix, trois abstentions et une contre.

Le Conseil de la Résistance va être soumis par la suite à une série de problèmes qui seront peu à peu réglés grâce d'ailleurs à l'habileté du nouveau président et le Conseil National de la Résistance va poursuivre son œuvre

L'ARMÉE SECRÈTE

En octobre 1942, le général DELESTRAINT- Vidal dans la Résistance, est nommé à la tête de l'Armée secrète, ce qui soulève à l'époque pas mal de controverses de la part des certains responsables de mouvements comme Henry FRENAY et d'autres, ces responsables se voyant privé d'un outil qu'ils avaient forgé.

Le nouveau chef de cette Armée secrète va tenter de créer un état-major national, car il existe un état-major Sud. Le général DELESTRAINT va mettre en place les différents bureaux nécessaires à son bon fonctionnement, 1^{er} bureau, 2^{ème} bureau, 3^{ème} bureau et 5^{ème} bureau chargé lui de l'action immédiate – (Printemps 1943.) s'entourant de spécialistes comme le capitaine GASTALDO pour le 2^{ème} bureau.

Mais le nouveau chef de l'AS va s'entourer également de conseillers appartenant à divers mouvements, Henry FRENAY pour Combat, Jean Pierre LEVY, Les généraux SCHMITT et DESMASES, Jean Guy BERNARD, Marcel PECK, René HARDY du réseau Fer, DEGLIAME et KRIEGEL-VALRIMONT et des inspecteurs comme AUBRAC, MALACRIDA, LASSAGNE, ceux-ci étant chargés d'organiser les états- majors régionaux.

Le général de GAULLE ne va pas souhaiter donner un remplaçant au général DELESTRAINT après son arrestation. Certes il existe bien douze délégués militaires régionaux- Les DMR sous le coupe du DMR national, mais cela ne résout pas le problème du haut commandement des forces armées de la Résistance, d'autant plus que la fusion de ces forces butte sur quelques obstacles élevés par les FTP (Francs-Tireurs et Partisans) d'obédience communiste.

La nécessité exige que soit nommé rapidement un délégué militaire national, car il ne reste que deux délégués de zone, zones créées le 10 mars - Louis MANGIN pour la zone Nord et BOURGES-MAUNOURY pour la zone Sud. Louis MANGIN ayant été arrêté par la police espagnole alors qu'il tentait de rejoindre Alger, le colonel ELY fait désigner Jacques CHABAN-DELMAS comme délégué militaire national avec le grade de général de brigade.

Donc deux délégués militaires se partagent la zone Nord avec le colonel ELY et BOURGES-MAUNOURY la zone Sud. Des problèmes vont naître bien plus tard sur le rôle du COMAC- Comité d'action et le délégué militaire national au moment de la libération. Le commandement du COMAC est reconnu par le CNR le 13 mai 1944 peu de temps avant le débarquement, or suivant des instructions reçues, le 6 juin il doit cesser ses fonctions le jour du débarquement.

Par une décision du 26 août 1944 l'Etat-major national des Forces Françaises de l'Intérieur est dissous de même que les états-majors régionaux et départementaux, leur attribution étant dorénavant dévolues aux généraux commandant les régions libérées, les éléments FFI susceptibles de participer aux opérations de guerre devant être incorporés dans l'Armée- Plus tard ce sera l'amalgame particulièrement réussi par le général de LATTRE de TASSIGNY.

Le CNR de son côté va être saisi par le COMAC de cette situation et va intervenir assez vivement auprès du général de GAULLE, voyant dans cette décision un dessaisissement des cadres de la Résistance, mais se heurtera à une fin de non-recevoir du chef du gouvernement provisoire.

LES DIFFERENTES COMMISSIONS MISE EN PLACE

Le service de santé.

Parallèlement au travail effectué par la CGE d'autres commissions vont naître ainsi que divers organismes début 1943 concernant le service de santé- Le Service de Santé National- SSNR et celui du Front National d'obédience communiste dirigé par les docteurs DESCOMPS et LEIBOVICI.

Sous la pression des autorités d'Alger en septembre 1943 les deux organisations vont fusionner pour donner naissance au Comité Médical de la Résistance- CMR- composé du Professeur Pasteur VALLERY-RADOT, le docteur Maurice MAYER, Paul MILLIEZ, Madame BERTRAND-FONTAINE et le Professeur DEBRE.

Commission de la santé du CNR, le Comité Médical de la Résistance va être l'organe coordinateur de tous les mouvements médicaux réussissant d'ailleurs à noyauter totalement le ministère de la Santé de Vichy, la Croix Rouge Française, le Secours National, l'Assistance Publique et la Défense Passive.

La magistrature

C'est en octobre 1943 que fut constitué le Front National Judiciaire, puis advint la fusion non sans mal de tous ces mouvements, et il fut mis sur pied un Comité National Judiciaire composé de sept membres au départ- MM.ROLLAND, VASSART- (Procureur de la République) MONGUILAN, puis Jacques CHARPENTIER, Jacques REBEYROL, venant de l'OCM, et le Procureur général MORNET.

La mission de ce Comité qui travaillera parallèlement au CGE sera d'étudier les mesures de répression à prendre, à la libération.

La presse

En début 1944, les représentants des journaux n'ayant plus reparu depuis l'arrivée au pouvoir du maréchal PETAIN.- Figaro et tous les journaux qui se sont sabordés entre 1940 et 1942- Se réunirent pour fonder la fédération Nationale de la Presse Clandestine, d'autres organismes se créant également comme le Comité du Front National des journalistes, l'Université Libre, le Comité des écrivains rattachés lui aussi au Front National.

Les problèmes de la jeunesse

Plusieurs mouvements de jeunes vont tenter de se regrouper- La fédération des jeunes communistes qui va se transformer en union de la jeunesse républicaine, le front Patriotique de la jeunesse, jeunes chrétiens combattants qui eux aussi vont se muter en Association catholique de la jeunesse française.

Les anciens prisonniers de guerre

Ils constituent le Mouvement National de Résistance des prisonniers de guerre le 12 mars 1944. Cet organisme comprend, François MITTERRAND, BENET, DUPRAT-GENEAU et PAUMIER

Il deviendra à la libération le Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés.- Dans ces dirigeants nombre ont travaillé avec le gouvernement de Vichy comme François MITTERRAND décoré de la Francisque.

Le Conseil National de la Résistance va intervenir également dans le cadre du Plan d'action immédiate pour la constitution des Milices Patriotiques dont l'idée fut lancée par le Parti Communiste pour protéger les personnes et les biens des vengeance des collaborateurs n'ayant pas été arrêtés et susceptibles d'intervenir à la faveur du désordre des combats de la libération. Ces milices sont placées directement sous la responsabilité des comités de libération nationale et bénéficiant d'une charte adoptée le 15 mars 1944, et les plaçant directement sous le commandement des Forces Françaises de l'Intérieur.

Ainsi le 15 mars 1944 va paraître le programme du Conseil National de la Résistance qui va comporter un préambule assez long présentant la plupart des mesures importantes à prendre au moment de la libération du territoire.

- Les mesures à appliquer dès la libération.
- Le Statut des commissions du CNR auprès des départements ministériels-(Présenté et adopté le 23 juillet 1944.
- Le Statut des Commissaires régionaux de la République et des Préfets – (10 janvier 1944).
- Le Statut des Comités départementaux de la Libération- Présenté et adopté le 23 mars 1944.
- Le Statut des milices patriotiques-Présenté et adopté le 10 août 1944

Le CNR a participé à l'élaboration des différentes ordonnances publiées par le Gouvernement Provisoire de la République Française, notamment dans l'organisation des pouvoirs publics en France à la libération- JORF d'Alger du 22 avril 1944. du Statut des Forces Françaises de l'Intérieur- Ordonnance du 9 juin 1944- JORF d'Alger du 10 juin 1944.

Ainsi au moment du débarquement allié du 6 juin 1944 le gouvernement du général de GAULLE s'est pratiquement trouvé avec des organismes lui permettant de remplacer au fur et à mesure dès l'avance des forces britanniques, américaines ou françaises l'administration de Vichy, de faire face à de multiples problèmes découlant des combats, face à la destruction de villes entières dues aux bombardements alliés et ce qui était plus important, c'est que la France ne se trouve pas comme la Grèce ou des pays de l'Europe centrale telle la Pologne ou la Yougoslavie aux prises avec des mouvements révolutionnaires, voire une guerre civile.

L'action du Préfet Jean MOULIN et de tous ceux qui ont participé à la mise sur pied du Conseil National de la Résistance a apporté à notre pays non seulement la libération après quatre années d'occupation nazie, mais également un nouveau régime politique directement issu du 18 juin 1940, qui va transformer notre pays durant de longues années avant que la IVème république ne se transforme en république des partis ce qui a amené sa chute et le remplacement par une république au pouvoir fort, mais qui finalement n'a respecté en rien ce qu'avait proposé le Conseil National de la Résistance.

BIBLIOGRAPHIE

- Robert ARON Histoire de Vichy
- Jean GALTIER- BOISSIERE Histoire de la guerre 1939-1945- La jeune Parque
- Général Charles de GAULLE Mémoires de guerre- (*Plon*)
- Général SCHMITT Les accords secrets Franco- Britanniques- Paris 1957
- Général de Lattre de TASSIGNY Histoire de la 1^{ère} Armée Française. Paris
- Guilhem de BENOUVILLE Le sacrifice du matin paris 1947.
- René HOSTACHE Le Conseil national de la Résistance- (*Les presses universitaires*)
- Henri AMOUROUX La vie des français sous l'occupation
La grande histoire des Français sous l'occupation.
Pour en finir avec Vichy (*Robert LAFFONT*)
- REMY Mémoires d'un agent secret de la France Libre- Paris 1947.
Des anglais dans la résistance - SOE en France.
- Michael OD FOOT Histoire de la Résistance- 5 tomes- (*Robert LAFFONT*)
- Henri NOGUERES Essai sur les mouvements de résistance dans les Bouches du Rhône - Union Fédérale. 2 tomes.
Jean MOULIN. Union Fédérale.
- Francis AGOSTINI
- Général CHEVANCE-BERTIN Vingt mille heures d'angoisse- 1940-1945 (*Robert LAFFONT*)
- HR KEDNARD Naissance de la Résistance dans la France de Vichy - Idées et motivations.
- Marie GRANET Le Journal Défense de la France- (*Presses universitaires*)
- Jean Pierre AZEMA Moulin face à l'histoire (*Flammarion*)
- Claude BOURDET L'aventure incertaine (*Stock*)
- Henry FRENAY La nuit finira (*Robert LAFFONT*)